

L'AN DEUX MIL NEUF, ET LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2009 A 19 HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE LE JEUDI 22 OCTOBRE 2009 S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

Nombre de Conseillers

en exercice : 29
présents : 25
votants : 28

25 PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEINI, BETTATI, BRUN, LAMY, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, SCIARRI, RENAUDO, CUER, LANGLOIS, VALENZA, AUDDINO, DURAND, FOUREL, MERLINO, FONTAINE, SANTINI, BAGNIS, ALFONSI, PIGNAL, MONROLIN, LEFEVRE, SCOTTO.

03 REPRESENTES : Mesdames et Messieurs HULLIN par TRANI, CARRE par SCIARRI, OCELLI par ALFONSI.

01 ABSENT : Madame BENALI-KAHOUL.

O B J E T :

SECRETARE DE SEANCE : Madame Vanessa SIEGEL.

CONVENTION
ACTIVITE
PERISCOLAIRE
POTERIE

RAPPORTEUR : Madame Vanessa SIEGEL

-VU le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L.2121-29.

AVENANT N°1

Par délibération en date du 31 juillet 2009, le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'activité périscolaire « POTERIE » pour l'année scolaire 2009/2010.

L'association GAÏA a été retenue pour assumer cette prestation et une convention en date du 3 août 2009 a été signée pour formaliser ce partenariat.

Cette activité connaît un grand succès. Aussi, la Commune de la Gaude présente un projet d'avenant N°1 à la convention portant sur le rajout d'une heure de cours par semaine.

Après en avoir débattu, les membres du conseil municipal approuvent la proposition ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et Délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.
Les Membres du Conseil Municipal

Le Maire,

Michel MEÏNI

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture
ou Sous Préfecture

le : 12/11/2009

Publié ou Notifié

le : 12/11/2009